



TARN-ET-GARONNE  
tarnetgaronne.fr

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

---

### EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 22 et 23 juin 2023

**CD20230622\_23**  
**id. 1671**

*Le 22 juin 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.*

*Nombre de conseillers départementaux : 30*  
*Quorum : 16*

*Sont présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme DUCASSÉ, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.*

*Sont représentés :*

*Mme DELCHER (pouvoir à Mme DELBREIL), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING).*

*Sont absents :*

*Monsieur LOPEZ.*

*Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.*

### **DÉLIBÉRATION**

### **AVANCEMENT DES PROGRAMMES IMMOBILIERS SUR LES COLLÈGES ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

---

Monsieur le Président souhaite à l'occasion de cette session budgétaire, faire un point d'avancement sur les programmes de travaux annuels 2022-2023 et 2023-

2024 pour les collèges publics du Département, ainsi que dans les installations sportives.

Les propositions pour ce budget portent sur des ajustements financiers sur les travaux annuels établis sur la base des opérations réalisées, en cours ou prévisionnelles, puis actualisées pour certains programmes (création ou suppression d'opérations).

Il fera également un point détaillé du plan pluriannuel d'investissement (PPI), validé lors de la session plénière du 23 juin 2022, avec 6 opérations programmées.

Il est rappelé que ce plan se décompose comme suit :

Anciennes opérations intégrées au PPI :

- Construction d'un préau au collège Pierre Darasse à Caussade,
- Rénovation du chauffage du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse.

Nouvelles opérations du PPI (autorisation de programme 2023) :

- Réfection des menuiseries et isolation thermique extérieure du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse,
- Rénovation des coursives du collège Ingres à Montauban,
- Réfection du chauffage des logements de fonction du collège Jean Lacaze à Grisolles,
- Rénovation du gymnase de Lauzerte.

Pour ces travaux pluriannuels, il est proposé, lors de cette session, de réajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement en fonction de l'état d'avancement des projets.

Il est également précisé que 2 opérations de ce programme pluriannuel feront l'objet de deux rapports particuliers, à savoir celui relatif à la rénovation du chauffage au collège de Nègrepelisse et celui relatif à la rénovation du gymnase de Lauzerte.

Ces travaux sont présentés selon le sommaire suivant :

I- Les programmes de travaux annuels dans les collèges

- A) Avancement des travaux du programme 2022-2023
- B) Avancement des travaux du programme 2023-2024

## II- Les programmes de travaux annuels dans les installations sportives du Département

- A) Avancement des travaux du programme 2022-2023
- B) Avancement des travaux du programme 2023-2024

## III - Les travaux structurants d'investissement dans les collèges et les installations sportives

- A) Avancement des travaux structurants des programmes antérieurs
- B) Avancement des travaux structurants (plan pluriannuel d'investissement 2023-2025, année 2023)

## IV- Les frais d'études

\_\_\_\_\_

Il est précisé que l'avancement du projet de construction du gymnase de Verdun-sur-Garonne, ainsi que les travaux d'extension des collèges Vercingétorix à Montech et Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre font l'objet de rapports particuliers.

Il est également indiqué que deux nouveaux projets relatifs aux extensions des collèges Manuel Azaña à Montauban et Antonin Perbosc à Lafrançaise seront présentés dans un rapport particulier.

\_\_\_\_\_

## **I- PROGRAMMES DE TRAVAUX ANNUELS DANS LES COLLÈGES**

Il est rappelé que les travaux annuels sont scindés entre :

### **- Les travaux dans les collèges « propriétés » du Département :**

- Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
- Antonin Perbosc à Lafrançaise
- Manuel Azaña à Montauban
- Vercingétorix à Montech
- Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
- Simone Veil à Verdun-sur-Garonne

**- Les travaux dans les collèges « mis à la disposition » du Département :**

- Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne
- Pierre Flamens et Jean de Prades à Castelsarrasin
- Pierre Darasse à Caussade
- Jean Lacaze à Grisolles
- Pays de Serres à Lauzerte
- François Mitterrand à Moissac
- Ingres, Jean Jaurès et Olympe de Gouges à Montauban
- Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
- Jean Rostand à Valence d' Agen

**- Les acquisitions de gros équipements de demi-pension communs à tous les collèges.**

Les crédits d'investissement annuels comprennent :

- les travaux dans les cours et les extérieurs des sites (clôtures, portails, réfection de cours, aménagements divers),
- les travaux de rénovation, de grosses réparations ou d'aménagements dans les bâtiments,
- les provisions pour les travaux imprévus.

**A) Avancement des travaux du programme 2022-2023**

Le programme 2022-2023 est quasiment terminé. Il ne reste aucune opération en instance : les travaux sont soit réalisés, soit en cours.

À ce jour, sur les 118 opérations programmées qui sont listées dans les annexes n° 1 à 5 à la présente délibération :

- 96 sont terminées,
- 22 sont en cours.

Il est communiqué, ci-après, le détail par bâtiment :

**1- Travaux dans les cours des collèges « propriétés » du Département**  
(annexe n° 1)

Sur les 7 opérations votées :

- 6 sont terminées,
- 1 est en cours.

**2- Travaux dans les bâtiments des collèges « propriétés » du Département**  
(annexe n° 2)

Sur les 21 opérations votées :

- 18 sont terminées,
- 3 sont en cours.

**3- Travaux dans les cours des collèges « mis à la disposition » du Département**  
(annexe n°3)

Les 5 opérations votées sur ce programme sont terminées.

**4- Travaux dans les collèges « mis à la disposition » du Département**  
(annexe n° 4)

Sur les 76 opérations votées :

- 58 sont terminées,
- 18 sont en cours.

**5- Acquisitions de gros équipements de demi-pension** (annexe n° 5)

Les 9 opérations votées sur ce programme sont terminées.

**B) Avancement des travaux du programme 2023-2024**

Lors du budget primitif 2023, 66 opérations ont été votées pour le programme 2023 dans les collèges publics.

Il est proposé lors de cette session, d'apporter des modifications sur ce programme (création d'opérations) et, de transférer des crédits de paiement de 2024 en 2023 en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Pour ce budget, le programme 2023 sera modifié pour aboutir à 68 opérations, selon le détail figurant dans les tableaux en annexes n° 6 à n° 10 de la présente délibération.

### **1- Travaux dans les cours des collèges « propriétés » du Département** (annexe n° 6)

Sur les 2 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 1 est en cours,
- 1 reste à lancer.

Pour ce budget, le programme 2023 sera modifié pour aboutir à 4 opérations.

2 nouvelles opérations sont à créer pour les collèges :

- Antonin Perbosc à Lafrançaise : création d'un parking (80 000 €)
- Manuel Azaña à Montauban : réfection de la cour (120 000 €)

Il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme 2023 de 200 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

### **2- Travaux dans les bâtiments des collèges « propriétés » du Département** (annexe n° 7)

Sur les 8 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 3 sont terminées,
- 4 sont en cours,
- 1 reste à lancer.

Un transfert de crédits de paiement de 2024 en 2023 d'un montant de 60 000 € est à prévoir afin de réaliser la réfection de la verrière au collège Antonin Perbosc à Lafrançaise.

### **3- Travaux dans les cours des collèges « mis à la disposition » du Département** (annexe n° 8)

Sur les 12 opérations votées au budget principal 2023 :

- 4 sont terminées,
- 6 sont en cours,
- 2 restent à lancer.

### **4- Travaux dans les collèges « mis à la disposition » du Département** (annexe n° 9)

Sur les 38 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 19 sont terminées,
- 13 sont en cours,
- 6 restent à lancer.

### **5 – Acquisitions de gros équipements de demi-pension** (annexe n°10)

Sur les 6 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 1 est terminée,
- 5 sont en cours.

## **II- PROGRAMMES DE TRAVAUX ANNUELS DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES DU DÉPARTEMENT**

Comme pour les dépenses d'investissements annuels dans les collèges publics, les crédits sur les installations sportives comprennent :

- les travaux dans les cours et les extérieurs des sites (clôtures, portails, réfection de cours, aménagements divers, ...),
- les travaux de rénovation, de grosses réparations ou d'aménagements dans les bâtiments,
- les provisions pour les travaux imprévus.

## **A) Avancement des travaux du programme 2022-2023**

Le programme 2022-2023 est quasiment terminé. Il ne reste aucune opération en instance : les travaux sont soit réalisés, soit en cours.

À ce jour, sur les 18 opérations programmées, listées dans les annexes n° 11 et n° 12 à la présente délibération :

- 13 sont terminées,
- 5 sont en cours.

Il est communiqué, ci-après, le détail par bâtiment :

### **1- Travaux sur les extérieurs des installations sportives** (annexe n° 11)

Sur les 4 opérations votées :

- 3 sont terminées,
- 1 est en cours.

### **2- Travaux dans les installations sportives du Département** (annexe n° 12)

Sur les 14 opérations votées :

- 10 sont terminées,
- 4 sont en cours.

## **B) Avancement des travaux du programme 2023-2024**

Lors du budget primitif 2023, 14 opérations ont été votées pour le programme 2023 sur les installations sportives du Département.

Il est proposé lors de cette session, d'apporter des modifications sur ce programme des installations sportives (suppression d'une opération).

Pour ce budget, le programme 2023 sera modifié pour aboutir à 13 opérations, listées dans les annexes n° 13 et n° 14.

## **1- Travaux sur les extérieurs des installations sportives** (annexe n° 13)

Sur les 4 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 1 est terminée,
- 1 est en cours,
- 1 reste lancer,
- 1 est à supprimer.

Ce programme doit être modifié pour passer à 3 opérations lors de cette session.

Une opération est à supprimer. Elle concerne la mise en place d'une clôture au gymnase de Montech (20 000 €).

Il est proposé de diminuer l'autorisation de programme 2023 de 20 000 € ainsi que les crédits de paiement correspondants.

## **2- Travaux dans les installations sportives du Département** (annexe n°14)

Sur les 10 opérations votées au budget primitif 2023 :

- 2 sont terminées,
- 4 sont en cours,
- 4 restent lancer.

## **III- TRAVAUX STRUCTURANTS D'INVESTISSEMENT DANS LES COLLÈGES ET LES INSTALLATIONS SPORTIVES**

Comme il a été indiqué, Monsieur le Président souhaite faire un point détaillé du plan pluriannuel d'investissement (PPI), tel qu'il a été validé lors du vote du budget supplémentaire 2022, avec 6 opérations programmées.

Des réajustements de crédits sont nécessaires sur les opérations qui résultent de l'état d'avancement des travaux ainsi que pour prendre en compte de nouveaux besoins.

Une autorisation de programme sera créée pour débiter les études pour l'opération de restructuration de la demi-pension du collège Pierre Flamens à Castelsarrasin prévue en 2024.

## **A) Avancement des travaux structurants des programmes antérieurs**

### *1 - Réfection du mur d'enceinte du collège Ingres à Montauban*

Autorisation de programme de 2020 : 205 000 €

La maîtrise d'oeuvre pour cette opération a été confiée à l'architecte Marcos.

Le marché des travaux est en cours d'attribution avec un début de travaux courant été 2023.

Il est proposé de ratifier un crédit de paiement de 205 000 € en 2023 pour la réalisation de cette opération.

### *2- Programme d'accessibilité aux personnes handicapées - « Ad'AP »- des collèges publics et des installations sportives du Département*

Une étude de diagnostic a été lancée dans 5 collèges mis à la disposition du Département (Jean Jaurès et Olympe de Gouges à Montauban, Jean de Prades à Castelsarrasin, Pays de Serres à Lauzerte et Jean Rostand à Valence d'Agen) afin de définir les travaux à réaliser.

Cette étude a été rendue en janvier 2023. Il convient, à présent, de programmer les travaux de mise en conformité dans ces établissements.

Des relevés de plan d'existant sur ces établissements doivent être réalisés pour lancer, par la suite, les études de maîtrise d'oeuvre pour les mises en conformité.

Il est proposé de ratifier un crédit de paiement d'un montant de 39 305,02 € en 2023 pour réaliser ces relevés.

## **B) Avancement des travaux structurants (PPI) 2023-2025**

### *1- Construction d'un préau au collège Pierre à Darasse à Caussade*

Autorisation de programme de 2022 : 250 000 €

Une concertation élargie avec les utilisateurs a permis de définir les besoins. L'Architecte des bâtiments de France a été associé pour connaître les éventuelles contraintes. La maîtrise d'oeuvre a été confiée à l'architecte Lafon (cabinet Arkitekton).

L'avant projet sommaire (APS) et l'avant projet définitif (APD) ont été validés courant du mois d'avril 2023 et le permis de construire a été déposé courant du mois de mai 2023.

Le marché de travaux est en cours. Le préau pourrait être livré après les vacances scolaires d'octobre 2023.

Il est proposé de ratifier un crédit de paiement de 194 204 € en 2023 pour réaliser cette opération.

### 2- Réfection des menuiseries et isolation thermique extérieure du collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Autorisation de programme de 2023 : 500 000 €

Un diagnostic constructif et thermique est à réaliser afin de déterminer plus précisément, les éléments techniques à décrire pour constituer le dossier de consultation des entreprises nécessaire à la mise en concurrence pour les marchés publics de travaux.

Les travaux sont programmés pour l'été 2024.

### 3 - Rénovation des coursives du collège Ingres à Montauban

Autorisation de programme de 2023 : 300 000 €

Ces travaux sont justifiés par une question de sécurité. En effet, les faux plafonds des coursives font l'objet de renforts qu'il convient de modifier de façon pérenne.

Un marché public a été lancé en avril 2023. Les travaux sont prévus pour cet été. La solution technique retenue a permis de réduire fortement le coût des travaux.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de diminuer l'autorisation de programme 2023 de 150 000 € et de ratifier sur cet exercice budgétaire un crédit de paiement de 50 000 € pour la réalisation des travaux.

#### 4- Réfection du chauffage des logements de fonction du collège Jean Lacaze à Grisolles

Autorisation de programme de 2023 : 100 000 €

Le bâtiment des logements de fonction est actuellement difficile à chauffer car il est relié au chauffage central du collège et, est très éloigné de la chaufferie.

Des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) ainsi que sur la partie de la toiture sont prévus pour cet été. Le système autonome de chauffage est également prévu pour une réalisation avant la prochaine saison de chauffe.

Il est informé que des coûts supplémentaires sont apparus sur les équipements de chauffage, liés à l'augmentation des matériaux.

Il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme 2023 de 20 000 € et de ratifier un crédit de paiement de 100 000 € en 2023 pour ces travaux.

#### 5 - Rénovation du gymnase de Lauzerte

Cette opération fait l'objet d'un rapport particulier.

#### 6 - Rénovation du chauffage du collège Jean-Honoré Fragonnard à Nègrepelisse

Cette opération fait l'objet d'un rapport particulier.

#### 7 - Restructuration de la demi-pension du collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

Dans le cadre du plan particulier d'intervention de 2024, l'opération de restructuration de la demi-pension du collège Pierre Flamens est prévu.

Les études et les diagnostics préalables à cette opération doivent être réalisés, dès à présent pour une réalisation des travaux courant de l'été 2024.

Il est donc proposé d'adopter une nouvelle autorisation de programme en 2023 d'un montant de 20 000 € et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

Il est précisé que cette autorisation de programme sera à réajuster en 2024 pour y intégrer le coût des travaux.

## **IV- FRAIS D'ÉTUDES**

### **Qualité de l'air dans les collèges**

Cette mission est confiée au groupement d'intérêt public « Public Labos » pour réaliser les mesures réglementaires dans les collèges.

Il est rappelé que ces mesures ont été réalisées :

- en 2019 dans les collèges Pierre Darasse à Caussade, Collège Ingres et Olympes de Gouges à Montauban,
- en 2020 dans les collèges Pierre Flamens et Jean de Prades à Castelsarrasin,
- en 2022, le recueil des données est en cours dans les collèges Jean Lacaze à Grisolles, Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre, Antonin Perbosc à Lafrançaise, Vercingétorix à Montech et Jean Rostand à Valence d'Agen.

Pour 2023, les campagnes de mesure vont être menées dans les établissements suivants qui prennent en compte la nouvelle réglementation de janvier 2023 :

- Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne,
- Jean-Honoré Fragonard à Négrepelisse,
- Pays de Serres à Lauzerte,
- François Mitterrand à Moissac,
- Jean Jaurès et Manuel Azaña à Montauban.

### **Réaménagement de l'ancien internat du collège Jean Rostand à Valence d'Agen**

Autorisation de programme de 2022 : 70 000 €

L'étude d'opportunité a été réalisée, mettant en évidence le besoin d'aménager le rez-de-chaussée du bâtiment pour répondre au manque de salles de classe dans le collège. Le programme de travaux sera présenté lors d'une prochaine session de l'Assemblée départementale.

Il est proposé de ratifier un crédit de paiement de 1 908,80 € en 2023 pour le règlement du marché de programmiste.

## **Patio du collège Jean Rostand à Valence d'Agen**

Autorisation de programme de 2023 : 30 000 €

Le patio du collège Jean Rostand à Valence d'Agen présente depuis de nombreuses années des désordres importants (mauvais écoulement des eaux pluviales, inondation des salles attenantes, revêtement de sols très dégradé, végétation non maîtrisée). Il est proposé de missionner une étude technique pour définir un projet global de rénovation de cet espace.

Il est proposé de ratifier un crédit de paiement de 15 000 € en 2023 pour la réalisation de cette étude.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 4ème commission : Mobilités, infrastructures, routes,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Prend acte, selon les modalités susvisées, de l'état d'avancement des programmes de travaux annuels 2022-2023 et 2023-2024 dans les collèges et dans les installations sportives, conformément aux tableaux ci-annexés ;
- Prend acte, selon les modalités susvisées, de l'état d'avancement des travaux pluriannuels dans les bâtiments des collèges et les installations sportives ;
- Approuve les augmentations et les créations d'autorisations de programme, telles que détaillées supra ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants sur les différentes lignes budgétaires ;

- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions relatives à ce programme de travaux.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 17/07/2023  
Reçu en préfecture le 17/07/2023  
Publié le 17/07/23  
ID : 082-228200010-20230622-1964-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL